

COMMUNE : POISY

Membre de (1) : Communauté d'Agglomération « Grand Annecy »

Communes
de 1 000 habitants et plus

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL
MODÈLE A ou B

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX (2) ET DES CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

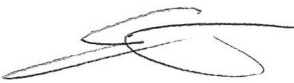
FEUILLE DE PROCLAMATION n°1/1

annexée au procès-verbal du recensement général des votes (3)

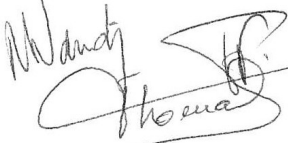
Nom des listes de candidats au conseil municipal	Nom et prénoms des conseillers municipaux élus	Nom et prénoms des conseillers communautaires élus (4)
Liste conduite par Philippe PERRET	PERRET Philippe	PERRET Philippe
Liste conduite par Philippe PERRET	BLOC Nicole	BLOC Nicole
Liste conduite par Philippe PERRET	DUNAND Thibaut	BRUYERE Pierre
Liste conduite par Philippe PERRET	MILLER Lydie	TENANI Moufida
Liste conduite par Philippe PERRET	BRUYERE Pierre	
Liste conduite par Philippe PERRET	TENANI Moufida	
Liste conduite par Philippe PERRET	PELLICIER Raymond	
Liste conduite par Philippe PERRET	EHSAM Virginie	
Liste conduite par Philippe PERRET	BOURGEAUX Ludovic	
Liste conduite par Philippe PERRET	ROSSO Martine	
Liste conduite par Philippe PERRET	VEYRON David	
Liste conduite par Philippe PERRET	MASSACRET Delphine	
Liste conduite par Philippe PERRET	BALLARD Jean-François	
Liste conduite par Philippe PERRET	FOURNIER Nathalie	
Liste conduite par Philippe PERRET	FLOHOT-MONTICOLO Jérémy	
Liste conduite par Philippe PERRET	BOUVIER Sandrine	
Liste conduite par Philippe PERRET	PETTEX Dominique	
Liste conduite par Philippe PERRET	GILLARD Nathalie	
Liste conduite par Philippe PERRET	DUBOIS Eric	
Liste conduite par Philippe PERRET	LEGON Mathilde	
Liste conduite par Philippe PERRET	PORRAL Grégory	
Liste conduite par Philippe PERRET	ASTRUZ Sylvie	
Liste conduite par Philippe PERRET	THOMAS Hervé	
Liste conduite par Catherine THOMAS	THOMAS Catherine	
Liste conduite par Catherine THOMAS	DUBREUIL Christian	
Liste conduite par Catherine THOMAS	MATHEZ Corinne	
Liste conduite par Nathalie NAUDIN	NAUDIN Nathalie	
Liste conduite par Nathalie NAUDIN	LAMY David	
Liste conduite par Nathalie NAUDIN	SORNAY Elodie	

Fait à POISY, le 15 mars 2026

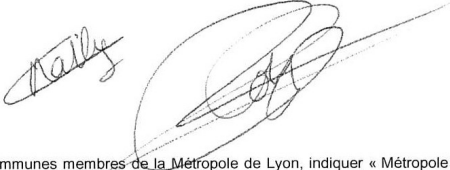
Le président,



Les représentants des listes de candidats,



Les membres du bureau,



(1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, indiquer « Métropole de Lyon ».

(2) A Paris, des conseillers de Paris

(3) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation. Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus. Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal. Les élus communautaires sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseiller municipaux.

(4) Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, cette colonne n'a pas à être renseignée.